



Règlement - Annexe 2

Lutte contre la propagation de la covid-19 - Charte d'engagement du/de la coureur·euse

Conscient·e que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur·euse des Foulées de Villeurbanne 2022, je m'engage à :

- 1) Respecter les gestes barrières en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique) ;
- 2) Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie,
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participant·e·s et en utilisant toute la largeur de la chaussée,
 - > Ne pas cracher au sol,
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle,
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique,
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres,
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3) Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participant·e·s ;
- 4) Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie de covid-19 si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous et toutes ;
- 5) Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte) ;
- 6) Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible ;
- 7) Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours ;
- 8) Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course ;
- 9) Télécharger l'application « AntiCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

Prénom :

Nom :

Date :

Signature :